Saint-Nazaire : le jeune Algérien pourra continuer à être pris en charge par le contribuable français

12/04/2014 à 16h33

Saint-Nazaire – Le collectif de soutien aux clandestins « unis contre une immigration jetable » mobilise des mineurs lycéens à Saint-Nazaire afin d'obtenir la régularisation de Fayçal, un jeune Algérien de 18 ans, arrivé en France avec un « visa de tourisme » .

> *Il bénéficie depuis du statut de « Mineur Isolé Etranger » qui inclut une prise en charge par le conseil général de Loire-Atlantique aux frais du contribuable.*

Fayçal était sous la menace d'une obligation de quitter le territoire signifiée par le tribunal administratif, mais la mobilisation des lycéens entrainés par le groupusculaire collectif de soutien aux sans papier (…)

Lire la suite sur Breizh Info